

Etat d'expansion de la microfinance formelle auprès des populations à faible revenu dans la ville de Bunia (Province d'ITURI - RD Congo)

Kabongo K. Dieudonné¹, Kizaba A. Godefroy², Muanasaka K. Leonard³, and Sengi B. Prosper⁴

¹Université de Bunia, RD Congo

²Université de Valenciennes, France

³Institut Facultaire des Sciences Agronomiques de Yangambi, RD Congo

⁴Université de Kisangani, RD Congo

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The population with low income living in Bunia suburbs has various financial needs, while he cannot reach the traditional banks services. But the microfinance institutions have this category of population as recipient. This research aims to assess the formal microfinance institutions expansion in their mission to fight against financial exclusion and poverty near the populations with low income, in Bunia suburbs. A sample survey was led in Bunia periphery. The cluster method is used to constitute a sample of 200 households. The software statistics Excel and R, are used in data processing. The results analysis indicated that the expansion of formal microfinance near the population with low income is low. It means that the category of this population lost interest in microfinances services, because of lack of microfinance institutions lobbying. The institutions of microfinance, in their mission of fighting against financial exclusion and poverty constitute a myth. Based on these results, we are recommended that microfinance institutions provide financial services to low-income people in Bunia city, and that the quest for performance should not overlook the primary objective of microfinance. And that formal microfinance institutions intensify lobbying of the low-income population, so that they can get involved and improve the accessibility of basic financial services.

KEYWORDS: financial expansion, financial exclusion, population with low income, microfinance, Bunia.

RÉSUMÉ: La population à faible revenu habitant les faubourgs de la ville de Bunia a des besoins financiers divers, alors qu'elle ne peut pas accéder aux banques traditionnelles. Mais, les institutions de microfinance privilégient cette catégorie comme bénéficiaire. Cette recherche a pour objectif d'évaluer l'expansion des actions des institutions de la microfinance formelle dans la lutte contre l'exclusion financière et la pauvreté auprès des populations à faible revenu, dans les faubourgs de la ville de Bunia. Une enquête par sondage a été menée dans les quartiers de la périphérie de cette ville selon les critères arrêtés. La méthode d'échantillonnage en grappe a été utilisée pour constituer un échantillon de 200 ménages et nous avons utilisé le logiciel Excel et R pour le dépouillement et le traitement des données.

Après analyse des résultats, le niveau d'expansion de la microfinance formelle auprès de la population à faible revenu s'est avéré très faible. Car, les habitants de cette catégorie sont désintéressés du rôle des services de la microfinance, à cause notamment du manque de lobbying des institutions de microfinance. Les institutions de microfinance, dans leur mission de lutte contre l'exclusion financière et la pauvreté, constituent un mythe.

Partant de ces résultats, nous recommandons aux institutions en charge de la microfinance de fournir des services financiers aux personnes à faible revenu dans la ville de Bunia, et que la quête de la performance, ne fasse pas oublier l'objectif premier de la microfinance. Et également, que les institutions de la microfinance formelle intensifient le lobbying auprès de la population à faible revenu, afin qu'elle s'implique et améliore les conditions d'accessibilité aux services financiers de base.

MOTS-CLEFS: expansion financière, exclusion financière, population à faible revenu, microfinance, Bunia.

1 INTRODUCTION

L'Afrique connaît une croissance démographique assez élevée, comparativement aux autres continents, de l'ordre de 3% en moyenne par an. La population rurale représente plus de la moitié de la population africaine, et constitue la majorité de la masse considérée comme pauvre, l'agriculture est sa principale activité économique (Alioune, cité par Kabongo et Tudja, 2014, p. 86). Parmi les actions de lutte contre la pauvreté dans ces pays, l'accès aux ressources de financement pour les plus pauvres figure en bonne place, étant donné que le système de financement classique ne remplit pas ce rôle (Atallah et Omar, 2009, p.2).

Cependant, les ménages à faibles revenus, les petites et moyennes entreprises ne peuvent pas avoir un accès conséquent aux services financiers de base. Pourtant, il s'avère qu'à travers le monde, les services financiers d'épargne et/ou de crédit au bénéfice des populations vulnérables ont permis à ces dernières de franchir les barrières de l'exclusion et d'améliorer de manière significative leur qualité de vie, et d'inciter le pays au développement¹.

La République Démocratique du Congo est un pays dont le développement est caractérisé par le contraste entre les richesses naturelles potentielles dont elle regorge, et la pauvreté de la grande majorité de la population (PNUD, 2009, pp.5-6).

Près de 80% de sa population vivent en milieu rural, avec comme activités principales: l'agriculture, la pêche et l'élevage. Cette population vit dans une situation précaire et une pauvreté absolue, malgré les potentialités immenses dont dispose le pays (Ministère du Plan, 2006, pp.33-34).

Cependant, les besoins et les attentes de la population dans une période post-conflit sont marqués par la fragilité du tissu social et du système bancaire, et par la précarité des conditions de vie d'une grande majorité de la population. Bien que la demande potentielle en services financiers est très importante, mais, le secteur bancaire et celui de la microfinance, capables de fournir les services financiers appropriés aux personnes à faible revenu, restent encore embryonnaires en RDC (Kabongo, 2016, p.2). La Microfinance peut devenir, dès lors, l'un des leviers déterminants du développement et de la lutte contre la pauvreté, en contribuant entre autres à l'amélioration du cadre macroéconomique, à travers notamment la baisse du taux de thésaurisation de la monnaie, l'accès au système d'épargne et de crédit par les couches sociales les plus pauvres².

Pendant que le secteur bancaire congolais est relativement peu développé et que les banques ne travaillent quasiment pas avec les pauvres, la microfinance cible essentiellement les populations pauvres exclues des banques. Pour rendre son action efficace, la République Démocratique du Congo (RDC) avait décidé d'élaborer une politique nationale de microfinance, et de mettre en œuvre dans le cadre du Programme d'Appui au Secteur de la Micro Finance (PASMIF) qu'il a initié en 2004, une stratégie nationale de microfinance, avec pour objectif de promouvoir l'émergence et le développement d'un secteur de la microfinance pérenne et intégré au secteur financier, capable de contribuer à la réduction de la pauvreté (PNUD, 2009, pp.30-31).

La ville de Bunia n'échappe pas à ce problème de pauvreté auquel est confrontée la majorité de la population de la RDC. Après avoir vécu une instabilité économique causée par les guerres tribales des années 1999-2003, la population de la ville de Bunia a quadruplé à cause de l'attrait d'une intense activité économique qui l'a caractérisée. Cette activité économique a eu comme conséquence, l'exode rural des populations paysannes vivant tout autour de la ville de Bunia. Mais, comme cette attraction ne correspond pas à un appel de main d'œuvre dans le secteur de l'emploi, il en résulte un certain nombre de problèmes, parmi lesquels, la pénurie de logements, un nombre croissant des chômeurs, et une paupérisation de plus en plus croissante. Et, cet accroissement démographique a pour conséquence l'augmentation de la frange des personnes à faibles revenus qui habitent les faubourgs dans les conditions délétères, développant des activités informelles (Kabongo, 2016, p.9).

Cette recherche a pour objectif d'évaluer le niveau d'expansion des actions des institutions de la microfinance formelle, par une enquête axée sur une analyse qualitative, dans la lutte contre l'exclusion financière et la pauvreté auprès de la population à faibles revenus, en ville de Bunia.

¹Loi n° 11/020 du 15 septembre 2011 fixant les règles relatives à l'activité de la microfinance en République Démocratique du Congo *in journal officiel de la République Démocratique du Congo*, du 10 mai 2014, p123, 123-162pages.

²Idem.

Cette étude s'articule autour de cinq points :

- Le premier concerne le cadre de l'étude ;
- Le deuxième est consacré à la méthodologie ;
- Le troisième présente et discute les résultats ;
- Le quatrième concerne la conclusion
- Et le dernier présente les recommandations.

2 CADRE DE L'ÉTUDE

Le secteur financier congolais reste relativement peu développé, et la vaste majorité des citoyens congolais est non ou sous bancarisée. Dans un pays de près de 70 millions d'habitants, il y a seulement environ 350.000 (trois cent cinquante mille) comptes bancaires et 805.000 (huit cent et cinq mille) comptes chez des Prestataires des Services Financiers (PSF) de microfinance (Banque Centrale du Congo, 2012, pp.25-30). Avec un taux de la population économiquement active de 48%, on estime donc un marché non desservi de plus que 30 millions d'adultes. Toutefois, le nombre de comptes ouverts par les Institutions du Système Financier Décentralisé représente 67,5% de l'ensemble des comptes du système financier congolais. Le potentiel de croissance dépasse de loin la capacité des acteurs du secteur de répondre à la demande des services financiers (Berry et al. 2013, p.57).

Le secteur de la microfinance ou des institutions financières de proximité agréées est passé de 112 en 2009 à 143 en 2010, dont 122 Coopératives d'Épargne et de Crédit primaires (COOPEC) et deux Coopératives Centrales d'Épargne et de Crédit (COOCEC), 19 Institutions de Micro Finance (IMF) proprement dites (Banque Centrale du Congo, 2010, p21). Par contre, en fin d'année 2012, le secteur de la microfinance a compté 149 structures financières de proximité, dont 126 Coopératives d'Épargne et de Crédit, et 23 Institutions de Micro Finance (Banque Centrale du Congo, 2012, pp.21-22). En 2010, le nombre des institutions bancaires inscrites sur la liste des banques agréées en RDC avait atteint 22 unités. Il y a lieu de noter que 21 de ces institutions sont à capitaux étrangers (Banque Centrale du Congo, 2010, p.21).

La ville de Bunia est le chef-lieu de la province de l'Ituri, située au nord-est de la R.D.C. Bunia a été créée en 1946 comme un centre extra-coutumier et couvre une superficie de 578 km². La ville de Bunia compte douze quartiers regroupés en trois communes, sa population est en majorité jeune³. La population autochtone vit principalement des travaux agricoles, de l'élevage, de la pêche et du commerce (Obedi, 2007, p.2). En 2016, la population de Bunia était estimée à un million d'habitants.

Cette ville abrite huit infrastructures bancaires classiques et, quatre institutions de microfinance, dont une ONG des microcrédits qui encadre les femmes entrepreneures.

En effet, avant la crise financière mondiale de 2008, la ville de Bunia avait un certain nombre d'institutions de microfinance qui sont tombées en faillite les unes après les autres, à cause de la crise financière et économique des années 2007-2008. Le tableau I établit la liste de prestataires des services de microfinance œuvrant à Bunia.

Tableau 1. Prestataires de services de microfinance à Bunia

Code	Prestataires de microfinance	Abréviations
01	Mutuelles d'Épargne et de Crédit de Bunia	MECRE-Bunia
02	Coopérative d'Épargne et de Crédit : Mbegu Bora	COOPEC Mbegu Bora
03	Centre Multidisciplinaire d'Appui pour le Développement de la Femme (ONG)	CEMADEF
04	Société de Microcrédit du Congo	SMICO

La ville de Bunia, avec sa population actuelle estimée à un million d'habitants, et une prévalence de la pauvreté estimée à plus 60% de la population selon le PNUD/Ituri, possède un taux d'affiliation estimé aux services bancaires à 5% de la population active totale.

³ Bureau administratif de la ville de Bunia, rapport annuel, 2014.



Fig. 1. Carte de la province de l'Ituri⁴

3 CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Pour atteindre notre objectif, l'étude a défini au préalable un ensemble de principes généraux, qui ont guidé la sélection des quartiers périphériques vulnérables situés dans les faubourgs de la ville de Bunia, c'est-à-dire, des quartiers qui sont plus touchés par la pauvreté par rapport aux quartiers se trouvant au centre-ville de Bunia. Les chefs de ménage habitant les avenues choisies ont été enquêtés. Il est démontré que l'impact de la pauvreté, qu'elle soit monétaire ou des conditions de vie, se fait plus ressentir sur les populations qui habitent les faubourgs des milieux urbains, ainsi que les milieux ruraux.

Pour accéder aux données, une enquête par sondage, appuyée par un guide d'interview, a été menée dans les faubourgs de la ville de Bunia, selon la concentration des populations pauvres. L'enquête s'est déroulée durant une période de trois mois, soit de mi-janvier jusque à la première quinzaine du mois d'avril 2015.

La méthode d'échantillonnage en grappes, qui consiste à subdiviser la population en plusieurs sous-groupes appelés grappes, a été utilisée. Ainsi, cinq quartiers périphériques de la ville de Bunia ont été choisis selon le degré de vulnérabilité, les quartiers en rues, et puis, 40 chefs de ménage ont été interrogés dans chacun des quartiers. Les quels chefs de ménage ont indiqué l'accès difficile aux besoins sociaux de base tels que : les soins médicaux, le logement décent, le raccordement à l'électricité,... Ensuite, sur base de cette méthode d'échantillonnage, un échantillon de 200 ménages a été constitué. Les quartiers concernés par cette recherche sont : Kindia, Simbiliabo, Sukisa, Salongo et Rwambuizi. Ces quartiers ont été choisis sur base de leur vulnérabilité et de l'absence d'infrastructure de base.

D'une façon générale, les logiciels statistiques Excel et R, ont servi dans le traitement des données, notamment dans le calcul de khi-carré, dans la présentation des données sous forme de tableaux et de graphiques, afin de bien les interpréter.

⁴<https://www.caid.cd/index.php/donnees-par-province-administrative/province-de-ituri/?donnees=fiche>, consulté le 20 janvier 2017.

4 RÉSULTATS

4.1 DÉTERMINANTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Dans cette rubrique, les déterminants sociaux suivants sont considérés: le genre, le niveau d'études, le statut matrimonial et la profession principale.

Tableau 2. Variables sociodémographiques

	Effectif	%	X ² cal	dll	p-value
Répartition des enquêtés selon le sexe					
Homme	129	64.5	8.59	1	0.00337
Femme	71	35.5			
Total	200	100			
Répartition des enquêtés selon leur statut marital					
Mariés	120	60	77.678	3	2.20E-16
Célibataires	57	28.5			
Divorcés	10	5			
Veuf (ves)	13	6.5			
Total	200	100			
Répartition des enquêtés selon leur niveau d'instruction					
Primaire	70	35	35.84	2	1.65E-08
Secondaire	110	55			
Universitaire	20	10			
Total	200	100			
Répartition des enquêtés selon leur activité principale					
Agriculture	70	35	28.114	3	3.45E-06
Petit commerce	80	40			
Fonction publique	20	10			
Artisanat	30	15			
Total	100	100			

Les résultats renseignent que la plupart des responsables des ménages enquêtés sont du sexe masculin (64,5%), avec un statut de mariés (60%), ayant l'instruction du niveau secondaire (55%) et sont des analphabètes (35%), avec comme profession principale le petit commerce (40%) et l'agriculture (35%).

Ces résultats corroborent ceux trouvés à Kinshasa (Mpanzu, 2004, pp37-39), d'après lesquels, les hommes étaient majoritaires (69%) par rapport aux femmes (31%), et tous avaient un statut de mariés (80%), et un niveau d'instruction secondaire (67%).

Pour la Banque Mondiale, les pauvres représentent 48% de la population de l'Afrique subsaharienne, à cause notamment de l'analphabétisme de cette population (<http://donnees.banquemondiale.org/theme/pauvrete>).

Le niveau d'éducation, pris en compte par la durée de scolarisation moyenne des adultes de plus de 25 ans, est celui qui donne la capacité à participer à une discussion ou à des prises de décisions importantes pour lutter contre la pauvreté (<http://hdr.undp.org/fr/statistiques/idhi/>).

Les faits corroborent la situation de la RD Congo, où près de 80% de la population vivent en milieu rural ou périurbain, avec comme activités principales: l'agriculture, la pêche et l'élevage. Le petit commerce n'est que la conséquence des activités agricoles pour assurer la survie pendant que ces ménages pratiquent l'agriculture (Ministère du Plan, 2006, p33). Bon nombre de ces solutions ont néanmoins trait à l'expansion du secteur agricole et du petit commerce où les pauvres peuvent se faire employer dans les activités de production, d'approvisionnement, de stockage, de transport, de transformation et de vente d'intrants, de services et de produits (Atallah et El Hyani., 2007, pp27-29).

4.2 FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE PRODUCTION PAR LES PAUVRES

Dans cette rubrique, il est question de connaître les sources de financement des activités génératrices des revenus, l'orientation des ménages en cas des besoins de financement, les principales dépenses des ménages, la connaissance des IMF, les raisons du non accès à la microfinance et la conséquence du manque de financement.

Tableau 3. Financement des activités

	Effectif	%	X ² calculé	ddl	p-value
Répartition des enquêtés selon leurs principales dépenses					
Besoins sociaux	165	82.5	47.24	1	6.28E-12
Réinvestissement	35	17.5			
Total	200	100			
Répartition des enquêtés selon la source de financement des activités de production					
Revenu personnel	133	66.5	72.38	3	1.52E-15
Mutualité (Tontine)	30	15			
Membres de la famille	15	7.5			
Emprunt auprès des voisins	22	11			
Total	200	100			
Répartition selon les instances à qui les ménages s'adressent en cas des urgents d'argent					
Mutualité (Tontine)	66	33	36.838	5	6.45E-07
Cambistes	9	4.5			
Membres de la famille	33	16.5			
Employeur	16	8			
Voisins	47	23.5			
Grands commerçants	19	9.5			
Total	200	100			
Répartition des enquêtés selon la connaissance des IMF					
Oui	108	54	1	1	4.23E-01
Non	92	46			
Total	200	100			

Il ressort de ces résultats que la majorité a comme source de financement des activités économiques de production, leur propre revenu (66,5%), les principales dépenses concernent les besoins sociaux de base au sein de la famille (82,5%). En cas des besoins urgents en argent, les ménages s'adressent aux mutualités ou tontines (33%), ou encore, aux voisins ou amis (23,5%). Les populations périphériques ont une connaissance des institutions de microfinance formelle (54%), et moins des ménages ignorent la présence de microfinance (46%) à cause notamment du manque de lobbying.

L'évaluation de la valeur du panier de la ménagère de biens les plus consommés en RDC a démontré que les dépenses alimentaires représentent environ 90% des dépenses totales des ménages de la RDC (Ministère du Plan, 2006. p25). Et pour des personnes à faibles revenus, même l'accès à l'alimentation est difficile, surtout qu'ils n'ont pas accès aux structures classiques de financement pour résoudre leurs problèmes financiers.

Les offres des organismes de crédit sont abondantes, mais visent essentiellement la classe moyenne, représentée par les fonctionnaires et les salariés du secteur privé à revenus stables. L'accès au crédit demeure impossible à plusieurs franges de la population, ayant de faibles revenus, ou des revenus instables. Longtemps délaissées par le système bancaire, elle a pourtant des besoins de financement importants, notamment pour réaliser de petits projets, ou pour accéder au logement décent (Atallah et El Hyani, 2007, p30-34).

Si les succès de financement des personnes à faibles revenus par les microfinances ont été très variables selon les pays, une chose est certaine, dans d'autres coins du monde, cette microfinance reste un mythe. Du fait du principe d'épargne préalable, la microfinance reste axée sur les classes moyennes, voire aisées. Les instances de décisions sont monopolisées par les personnes des classes moyennes et aisées, lesquelles ont tendance, plus ou moins délibérément, à exclure les personnes à faibles revenus (Bouyo, 2012, p16).

Et, les prêts accordés par les institutions de microfinance aux personnes à faibles revenus restent souvent minoritaires, si pas nul lors que l'on considère les résultats. Pourtant, les expériences ont montré que si on accorde des crédits adaptés aux

pauvres, ils sont capables de les rembourser, et même mieux que les riches. Car, ils ne peuvent pas se permettre de ne pas rembourser, la sanction est trop grande. L'accès à de nouveaux crédits leur est vital, et ne pas rembourser ceux qui leur sont attribués serait y renoncer. Et, si le taux de remboursement est proche de 100% et les taux d'intérêts seront supérieurs à ceux des banques, alors les forts coûts de transaction que les prêts engendrent seront compensés. Ce fort taux de remboursement est rendu possible grâce au système de caution solidaire (Yunus, Op. Cit. pp33-52, et Allemand, Op. Cit. p45).

C'est souvent le cas dans de nombreuses zones périurbaines ou rurales, en raison de la difficulté d'accès, de la faible densité et du niveau d'activité peu élevé qui ont tendance à désinciter les banques ou les IMF d'y installer une agence. Mais, même en zone urbaine, elles se font rares, il arrive que les banques n'y trouvent pas de potentiel pour les activités qu'elles financent habituellement (Falcucci, 2012, p8).

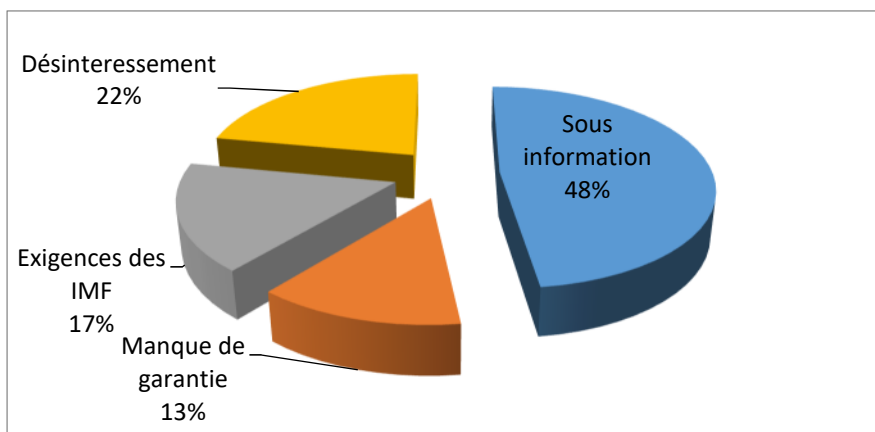


Fig. 2. Raison de non accès à la microfinance

Il ressort que les habitants de la ville de Bunia sont, pour la plupart d'entre eux, sous informés du rôle que peut jouer les microcrédits dans l'amélioration de leurs conditions de vie (48%). Cependant, les conditions d'octroi de crédit, ainsi que les exigences de ces coopératives, avant d'accéder à un quelconque crédit, découragent également les populations à faibles revenus à adhérer à ces coopératives (13% et 17% respectivement).

Ceci prouve à suffisance que la population à faible revenu est sous informée du rôle que peut jouer les microcrédits dans l'amélioration de leurs conditions de vie, à cause du manque de sensibilisation, des garanties matérielles exigées et de l'absence des actes posés dans le sens de la lutte contre l'exclusion financière des populations pauvres.

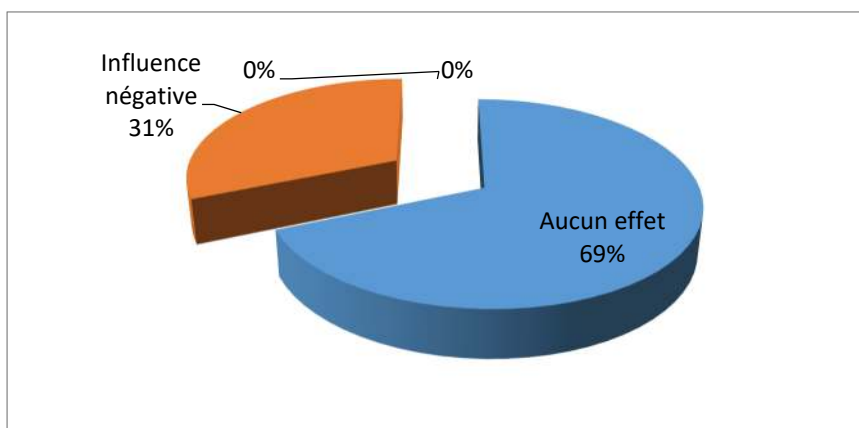


Fig. 3. Effet du manque de financement sur les activités

Les ménages enquêtés ont admis que le manque de financement ne permet pas à leurs activités de prospérer (31%), alors que d'autres admettent que ce manque de financement n'a pas tellement d'influence sur leurs activités de production (69%), car ils en sont habitués, bien que cela ne leur permet pas d'accéder à des facteurs pouvant améliorer leur niveau de production. Plusieurs chercheurs ont démontré que l'accès au crédit demeure impossible à de larges franges de la population ayant de faibles revenus, ou des revenus instables dans les pays en développement. Longtemps délaissée par le système bancaire traditionnel, elle a pourtant des besoins de financement importants, notamment pour réaliser de petits projets, ou pour accéder à la propriété de logement.

En privilégiant l'épargne, les institutions de microfinance ont tendance à accueillir davantage les couches moyennes de la population, écartant souvent les femmes et les populations les plus pauvres, à limiter les crédits disponibles à une fraction (entre 30 et 80 %) de l'épargne collectée et, surtout, à une faible proportion des épargnants (souvent moins de 15 %)⁵.

5 CONCLUSION

Cette recherche a eu pour but d'évaluer l'expansion des actions des institutions de la microfinance formelle, par une analyse qualitative, dans la lutte contre l'exclusion financière et la pauvreté auprès des populations à faibles revenus habitant les quartiers périphériques de la ville de Bunia. C'est ainsi qu'une investigation a été effectuée auprès de la population habitant lesdits quartiers.

Après analyse des résultats, le niveau d'expansion de la microfinance formelle auprès de la population à faible revenu s'est avéré très faible. Car, les habitants de cette catégorie sont pour la plupart d'entre eux sous-intéressés du rôle des services de la microfinance dans l'amélioration de leurs conditions de vie, et dans la promotion de l'emploi, à cause notamment du manque de lobbying, des échéances de remboursement et des garanties qui ne sont pas adaptées aux petites bourses selon les exigences en cette matière.

En conséquence, les institutions de microfinance, dans leur mission de lutte contre l'exclusion financière et la pauvreté, constituent un mythe, car, en réalité, elles ne travaillent pas au service des pauvres, mais plutôt au profit des personnes appartenant à la classe moyenne et à celle aisée. Ainsi, les ménages à faibles revenus, les petites et moyennes entreprises artisanales et agricoles n'ont pas un accès conséquent aux services financiers de base fournis par les institutions de microfinance.

6 RECOMMANDATIONS

Que les institutions en charge de la microfinance assument réellement leur rôle qui est celui de fournir des services financiers aux personnes à faible revenu dans la ville de Bunia, en tenant à en faciliter l'accès de ces derniers à ces services. Et que la quête de la performance (pérennisations et croissance des activités), ne fasse pas oublier l'objectif premier de la microfinance, qui est celui d'accorder aux exclus du système bancaire classique, des sources de financement adaptées à leur situation.

Ensuite, comme le niveau d'expansion de la microfinance auprès de la population à faible revenu est faible dans la ville de Bunia, que les institutions de la microfinance formelle à Bunia intensifient le lobbying auprès de la population à faible revenu, en les sensibilisant et en les informant au sujet de la microfinance, afin d'améliorer les conditions d'accessibilité aux services financiers de base.

Que les institutions formelles de microfinance prennent en compte les spécificités de certaines activités pratiquées par la population à faible revenu, telles que l'agriculture et l'artisanat, dont les conditions de crédit devraient être assez relativisées par rapport à celles qui prévalent dans d'autres secteurs d'activités, comme le commerce.

A l'administration publique d'encourager et de soutenir les institutions de microfinance, en assurant un suivi quant au respect de l'application de la loi en la matière. Car, ce secteur peut faciliter l'intégration des activités informelles dans le circuit économique, ce qui peut booster la croissance économique et améliorer les conditions socioéconomiques des plus pauvres.

⁵ PNUD, *A propos de la RDC*, 2015, disponible en ligne sur ww.cd.undp.org/content/rdc/fr/home/countryinfo/#introduction, consulté le 20/02/2015.

REFERENCES

- [1] Allemand S., 2011. *La microfinance : la fin de l'exclusion ?* Ellipses Edition Marketing S.A., France, 180 pages.
- [2] Atallah C. et El Hyani O., 2009. *Microfinance : Quelles perspectives de développement pour les IMF, cas du Maroc*. Mémoire de recherche, Cycle Grande Ecole, ESCP-Europe, Paris, 82p.
- [3] Banque Centrale du Congo, 2013. *Rapport annuel 2012*, Kinshasa, 324p; disponible en ligne sur www.bcc.cd.
- [4] Banque Centrale du Congo, 2012. *Rapport d'activités de la microfinance 2011*, Kinshasa, 159 pages.
- [5] Banque Centrale du Congo, 2010. *Rapport sur la supervision des intermédiaires financiers*. Kinshasa, 112p, disponible sur www.bcc.cd.
- [6] Berry J., Okamba I., et Ndonga B., 2013. *Rapport d'évaluation indépendante à mi-parcours programme d'appui au secteur de micro finance II, République Démocratique du Congo (PASMIF II RDC)*. UNCDF, PNUD, Kinshasa, 111 pages.
- [7] Bouyo K. J. N., 2012. *Microfinance et réduction de la pauvreté de la femme rurale en Afrique, comprendre la dérive vers le monde urbain, cas des mutuelles communautaires de croissance de Foréké-Dschang et de Fongo-Tongo (Ouest-Cameroun)*. Editions Harmattan, Paris, 122 pages.
- [8] Bouyo K. J. N., 2007. *Microfinance et ONG : bilan et analyse diagnostic du fonctionnement du dispositif du microcrédit à l'ONG algérienne Touiza en vue de la création d'une institution de microfinance*. Thèse de doctorat, CIHEAM, Institut Agronomique Méditerranéenne de Montpellier, 183 pages.
- [9] Bureau administratif de la ville de Bunia, Rapport annuel de 2014.
- [10] Falcucci A., 2012. *Microfinance et son impact sur la pauvreté dans les pays en développement*. Mémoire de Master II, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université du Sud-Toulon-Var, 77pages.
- [11] Kabongo K. D., 2016. *Microfinance: outil de lutte contre la pauvreté, mythe ou réalité en RDC, cas de la Mutuelle d'Epargne et de Credit de Bunia*. Mémoire de D.E.S, Université de Kisangani, 170 pages.
- [12] Kabongo K. D. et Tudja D. J., 2014. « Mécanisation agricole et son impulsion sur la production et les prix de haricot et manioc en cité de Bunia, de 2009 à 2012 », in *les Annales de l'Université de Bunia*, CRIDH, Vol 03, N°04, Bunia, 85-101p.
- [13] Kabongo K. D., 2011. « Affectation du revenu du cultivateur rural, cas de la localité de Shari, territoire d'Irumu (ITURI, RDC) », in *les Annales de l'Université de Bunia*, Centre de Recherche Interdisciplinaire et des Droits Humains, Volume 01, Numéro 03, Bunia, 106-120p.
- [14] Loi n° 11/020 du 15 septembre 2011 fixant les règles relatives à l'activité de la microfinance en République Démocratique du Congo in *journal officiel de la RDC*.
- [15] Ministère du Plan, 2006. *Document de la Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR)*. Presse de Mirak Impression, Kinshasa, 119 pages.
- [16] Mpanzu B. P., 2004. *Microfinance en République Démocratique du Congo: Cas du site maraîcher de N'djili/CECOMAF à Kinshasa*. Mémoire de DES, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (FUSAGx) et Université Catholique de Louvain (UCL), 49 pages.
- [17] Obedi P. W., 2009. « Aperçu panoramique de Bunia » in *revue Shalom de développement*, n° 1111-2007-32 du troisième trimestre 2007, 30-62 pages.
- [18] PNUD, 2009. *Programme Cadre de la Lutte contre la Pauvreté*. PRODOC PAUVRETE, RD Congo, 136p, disponible en ligne sur <http://www.cd.undp.org>.
- [19] Yunus M., 2007. *Vers un monde sans pauvreté*. L'autobiographie du banquier des pauvres, JC Lattès, Paris, 2007, 411 pages.
- [20] PNUD, *A propos de la RDC*, 2015
Disponible en ligne sur www.cd.undp.org/content/rdc/fr/home/countryinfo/#introduction ; consulté le 20/02/2015.
- [21] <http://donnees.banquemondiale.org/theme/pauvrete>, consulté le 26/08/2014
- [22] <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/idhi/>, consulté le 16 octobre 2014.